

Oskar Freysinger donne une fessée carabinée à Hollande

écrit par Christine Tasin | 21 février 2016

Au vu de la source et du mode de diffusion, cet envoi peut être assimilé à une démarche officielle. Outre l'ingérence évidente qu'il constitue dans les affaires intérieures d'un pays tiers, il colporte une désinformation flagrante à l'adresse de ses destinataires et des « proches » qu'il les exhorte à alerter. On peut y lire en effet qu'« il s'agit ici d'expulsion automatique d'êtres humains en raison de délits mineurs », ce qui est un mensonge grossier. Par de tels procédés, on répand la crainte et la méfiance parmi la communauté des expatriés français. Cette missive pernicieuse sous-entend en effet que n'importe quel étranger en Suisse serait susceptible d'expulsion en cas de victoire de l'initiative dite de mise en œuvre le 28 février prochain — ou alors que tous les expatriés français en Suisse seraient des criminels en puissance. Ces deux sous-entendus sont aussi ridicules l'un que l'autre.

Monsieur le Président de la République, il est incompréhensible qu'un parti gouvernemental d'un pays ami puisse répandre, via les structures consulaires de l'Etat français, de telles exhortations à la peur et à la haine. Je vous fais part ici de mon étonnement de citoyen et de mon indignation de vice-président du plus grand parti politique de Suisse, l'UDC, à qui des responsables socialistes français attribuent des intentions dangereuses et inhumaines.

Cependant, c'est en tant que ministre responsable de la sécurité du canton du Valais que j'ai choisi de vous écrire. Car il est, en relation avec ce sujet, un autre fait qu'il me paraît urgent de porter à votre connaissance.

Superbe lettre qui renvoie dans les clous Hollande avec une maestria et un talent dont notre ridicule président est bien incapable.

Incapable de talent certes mais capable d'ingérence et de mauvaise foi puisque le quidam a osé envoyer une lettre partisane aux ressortissants français qui vont voter en Suisse prochainement, au lieu de faire le ménage chez lui...

Au vu de la source et du mode de diffusion, cet envoi peut être assimilé à une démarche officielle. Outre l'ingérence évidente qu'il constitue dans les affaires intérieures d'un pays tiers, il colporte une désinformation flagrante à l'adresse de ses destinataires et des « proches » qu'il les exhorte à alerter. On peut y lire en effet qu'« il s'agit ici d'expulsion automatique d'êtres humains en raison de délits mineurs », ce qui est un mensonge grossier. Par de tels procédés, on répand la crainte et la méfiance parmi la communauté des expatriés français. Cette missive pernicieuse sous-entend en effet que n'importe quel étranger en Suisse serait susceptible d'expulsion en cas de victoire de l'initiative dite de mise en œuvre le 28 février prochain — ou alors que tous les expatriés français en Suisse seraient des criminels en puissance. Ces deux sous-entendus sont aussi ridicules l'un que l'autre.

Monsieur le Président de la République, il est incompréhensible qu'un parti gouvernemental d'un pays ami puisse répandre, via les structures consulaires de l'Etat français, de telles exhortations à la peur et à la haine. Je vous fais part ici de mon étonnement de citoyen et de mon indignation de vice-président du plus grand parti politique de Suisse, l'UDC, à qui des responsables socialistes français attribuent des intentions dangereuses et inhumaines.

Cependant, c'est en tant que ministre responsable de la sécurité du canton du Valais que j'ai choisi de vous écrire. Car il est, en relation avec ce sujet, un autre fait qu'il me paraît urgent de porter à votre connaissance.

Dans l'exercice de ma fonction, je suis au jour le jour l'évolution de la criminalité domestique et étrangère. L'an dernier, en 2015, la population du système pénitentiaire valaisan était constituée à 69,3% d'étrangers et le taux d'occupation des prisons oscillait entre 96 et 100%. Seule une petite minorité de cet effectif carcéral était susceptible d'expulsion, même sous le régime de l'initiative de mise en œuvre sur laquelle on va voter. Nous ne tenons pas de statistiques par pays d'origine, mais il est certain que quelques-unes de ces expulsions auraient pour destination votre pays, la France.

Les cantons suisses romands, frontaliers de la République française, doivent faire face à une criminalité endémique en provenance de votre pays. Il s'agit, le plus souvent, d'incursions en provenance des banlieues de Lyon ou de Marseille, voire de Corse. Ces incursions se caractérisent par une violence extrême, ainsi que par le recours aux voitures béliers et aux armes de guerre.

La délinquance d'origine française requiert même des mesures policières spécifiques. Dans notre canton, le plan COBRA mobilise une part significative des effectifs de sécurité et il est entièrement tourné vers la France. En 2011, à la veille de sa mise en place, notre vallée de 320'000 habitants (5200 km²) avait été le théâtre de cinq attaques d'une brutalité jamais vue sous nos latitudes.

Avantagé par sa géographie, le Valais a pu enrayer cette série de rapines grâce à une mobilisation importante de ses ressources. La même année 2011, les autres cantons suisses romands étaient victimes d'un total de 58 braquages transfrontaliers. Ne pouvant aussi aisément boucler leurs voies de communication, et n'étant plus maîtres de leurs frontières en raison des accords de Schengen-Dublin, ils sont condamnés à subir la loi des gangs. La fréquence et la dangerosité de ces attaques auraient pu justifier, bien avant la crise migratoire, la restauration du contrôle aux frontières, voire une suspension dissuasive de certaines dispositions de la CEDH. Or, le seul gouvernement de la région à avoir restauré les contrôles aux frontières et à s'être même réservé le droit d'enfreindre les droits de l'homme au nom de l'état d'urgence, c'est le gouvernement socialiste de la République française.

Pour télécharger l'ensemble de la lettre [Oskar-Freysinger-a-la-présidence-française](#)

[Cliquez ici pour recevoir la lettre d'information de](#)

Résistance républicaine tous les matins